

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE
DE SAINT-SEVERIN**

Séance extraordinaire de ce conseil tenue, à Saint-Séverin à 18h30, ce onzième jour de mai deux mille vingt-six (**25 juin 2026**) au Centre administratif municipal situé au 1986, boul. Place du Centre à Saint-Séverin.

À laquelle sont présents les membres du Conseil :

André Carignan, maire
David Bouchard, conseiller
Patrice Baril, conseiller
Sarah Dehak, conseillère
Josée Lebel, conseillère

Absent : Carole Trudel, conseillère

Formant ainsi quorum

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La session est ouverte à dix-huit heures trente sous la présidence de monsieur André Carignan, maire, et madame Cloé Pratte-Noël, adjointe-administrative, agit à titre de greffière de l'assemblée.

2026-06-82 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

Il est proposé par monsieur le conseiller Patrice Bouchard, appuyé par madame la conseillère Josée Lebel, et il est résolu que le Conseil adopte l'ordre du jour de la présente session ci-après mentionnée;

1. Ouverture de la session;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Nomination de madame Cloé Pratte-Noël pour agir comme greffière pour la séance;
4. Nomination de Marco Déry comme directeur général et greffier-trésorier par intérim;
5. Autorisation au directeur de signer tous documents, effets ou contrats ayant trait à l'administration;
6. Autoriser le maire à signer le contrat de travail du directeur par intérim;
7. Questions de l'assemblée;
8. Levée de la séance.

- ADOPTÉE

- ADOPTÉE –

**2026-06-83 NOMINATION DE MADAME CLOÉ PRATTE-
NOËL POUR AGIR COMME GREFFIÈRE
POUR LA SÉANCE;**

ATTENDU QUE la municipalité doit avoir un greffier lors des séances publiques;

ATTENDU QUE Madame Cloé Pratte-Noël est la première en liste des priorités pour l'attribution du poste temporaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller David Bouchard, appuyé par madame la conseillère Sarah Dehak et résolu que madame Cloé Pratte-Noël soit nommé greffière pour la présente séance publique.

- ADOPTÉE –

**2026-06-84 NOMINATION DE MARCO DÉRY COMME
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-
TRÉSORIER PAR INTÉRIM;**

CONSIDÉRANT que le directeur général et greffier-trésorier, M. Stéphane Goulet est en arrêt de travail depuis le 10 juin 2026;

CONSIDÉRANT qu'un processus d'embauche d'un remplaçant a été effectué.

CONSIDÉRANT que le comité des ressources humaines recommande l'embauche de M. Marco Déry à titre de directeur général greffier/trésorier par intérim.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur le conseiller David Bouchard et appuyé par madame la conseillère Josée Lebel et il est résolu d'embaucher M. Marco Déry à la municipalité à compter du 25 juin 2026.

- ADOPTÉE –

**2026-06-85 AUTORISATION AU DIRECTEUR DE SIGNER
TOUS DOCUMENTS, EFFETS OU
CONTRATS AYANT TRAIT À
L'ADMINISTRATION;**

CONSIDÉRANT que le comité des ressources humaines recommande l'embauche de M. Marco Déry à titre de directeur général greffier/trésorier par intérim.

Que M. Déry sera engagé et nommé à titre de directeur général et greffier-trésorier par intérim, avec tous les pouvoirs et obligations qui se rattachent à ce poste.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur le conseiller Patrice Baril et appuyé par madame la conseillère Sarah Dehak et il est résolu d'autoriser au directeur général de signer tous documents, effets ou contrats ayant trait à l'administration;

- ADOPTÉ -

**2026-06-86 AUTORISER LE MAIRE À SIGNER LE
CONTRAT DE TRAVAIL DU DIRECTEUR PAR
INTÉRIM;**

CONSIDÉRANT que le comité des ressources humaines recommande l'embauche de M. Marco Déry à titre de directeur général greffier/trésorier par intérim.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur le conseiller David Bouchard et appuyé par madame la conseillère Josée Lebel et il est résolu

QUE le maire M. André Carignan est autorisé à signer le contrat de travail de M. Marco Déry à titre de directeur général greffier/trésorier par intérim;

- ADOPTÉE -

2026-06-87 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame la conseillère Josée Lebel, appuyée par monsieur le conseiller Patrice Baril, et il est résolu que la séance soit levée à 18h38.

- ADOPTÉE -

André Carignan
Maire

Cloé Pratte-Noël
greffière